



RAPPORT D'ACTIVITE 2025



Sommaire

1. ORGANISATION DE NOTRE SERVICE	
1.1. Identification du service	1
1.2. Activité du service	1
1.3. Identification du secteur géographique	1
1.4. Typologie des entreprises adhérentes	2
1.5. Secteurs d'activités des entreprises adhérentes	2
1.6. Evolution des entreprises adhérentes et du nombre salariés suivis	3
1.7. Adhésions année 2025	3
1.8. Radiations année 2025	4
1.9. Evolution des visites 2019-2025	4
2. EFFECTIFS DU SERVICE	
2.1. Construction des équipes de notre service	5
2.2. Médecins du travail	7
2.3. Modalités d'exercices	8
2.4. Effectif	8
3. DONNES NUMERIQUES SUR LE NOMBRE DE SALARIES SOUMIS A DES RISQUES FAISANT L'OBJET D'UNE REGLEMENTATION SPECIFIQUE.	
3.1. Nombre de salariés bénéficiant d'une surveillance médicale renforcée effectuée par le médecin du travail	9
4. VISITES EFFECTUEES	
Visites effectuées	10
5. CONCLUSIONS PROFESSIONNELLES PAR LE MEDECIN DU TRAVAIL	
5.1. Conclusions professionnelles	11
5.2. Orientations vers le soin	12
5.3. Autres orientations	13
6. EXAMENS COMPLEMENTAIRES	
Examens complémentaires	14
7. ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL	
7.1. Fiches d'entreprises	15
7.2. Etude du milieu de travail et action	16
8. PLAN D'ACTIVITE	
8.1. Objectifs	21
8.2. Arguments du choix de ces objectifs	23
8.3. Présentation sommaire du plan	23
8.4. Etat d'avancement	23
8.5. Commentaires sur les résultats obtenus pour l'année considérée et les difficultés	26
8.6. Précisions liées à la certification	27
9. OBSERVATIONS GENERALES DU MEDECIN DU TRAVAIL SUR SON ACTIVITE	
Conclusion du médecin du travail	27
10. CRITERES D'EDITION/PRESENTATION INSTANCES	
Critères d'édition/présentation instances	28

1. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE NOTRE SERVICE

1.1. Identification du service

Nom : EPSAT Vosges

Adresse : 32, rue André Vitu
CS 90002
88027 EPINAL Cedex

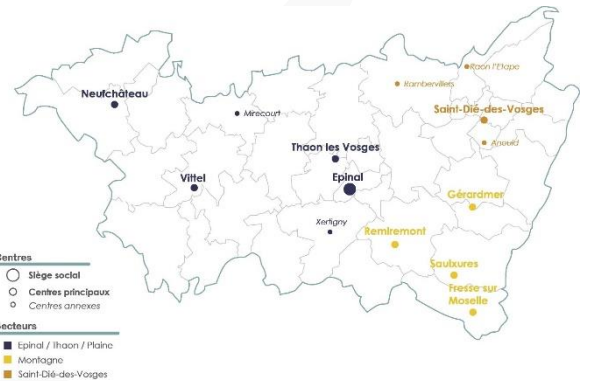
Téléphone : 03.29.82.26.84

Email : epinal@epsatvosges.fr

Site web : www.epsatvosges.fr

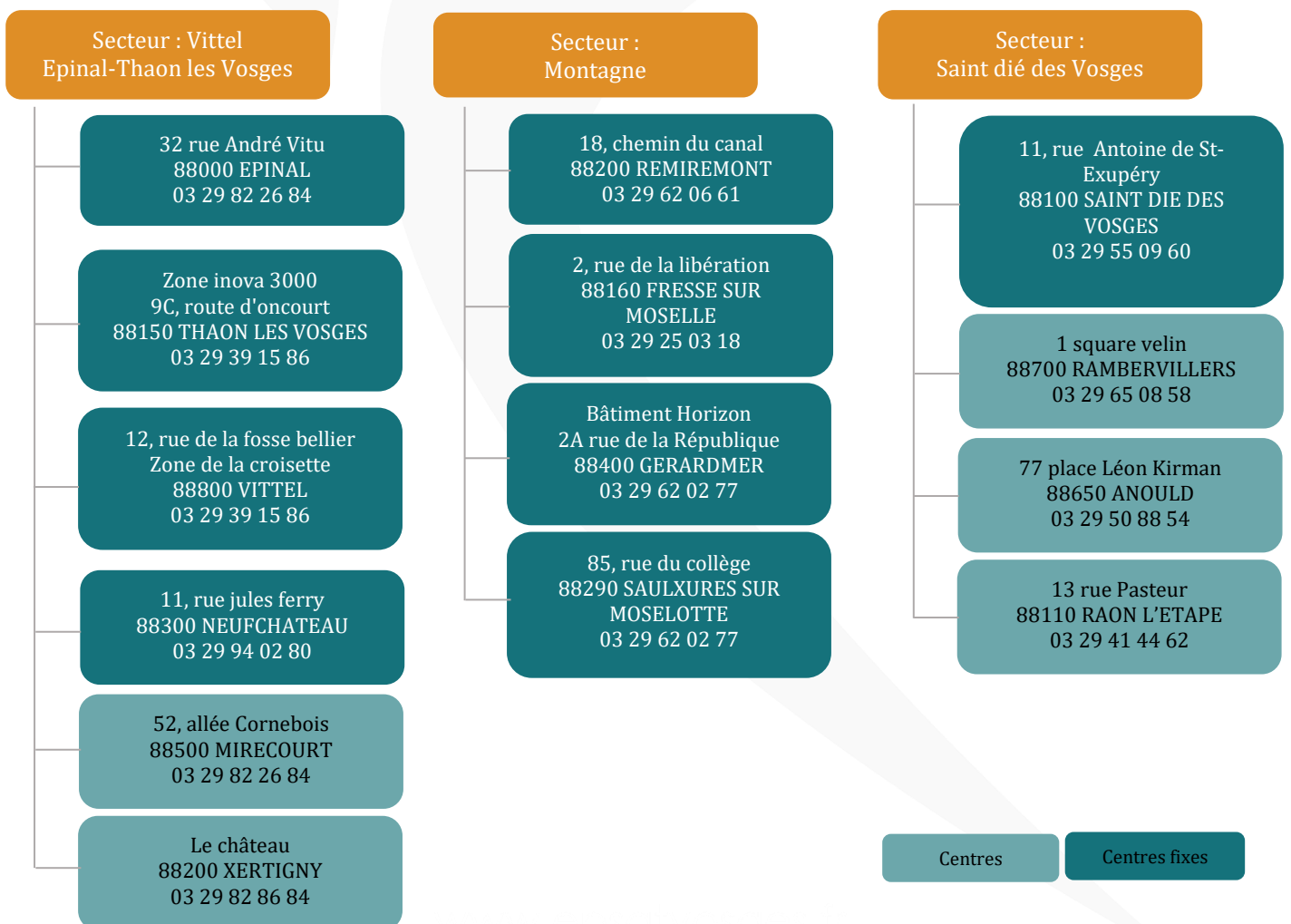
1.2. Activité du service

EPSAT Vosges, Ensemble pour la Prévention et la Santé Au Travail, est le Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprise des Vosges déployant 14 centres sur tout le département assurant ainsi un service de proximité à tous ses adhérents.



1.3. Identification du secteur géographique

Centres fixes / Centres annexes

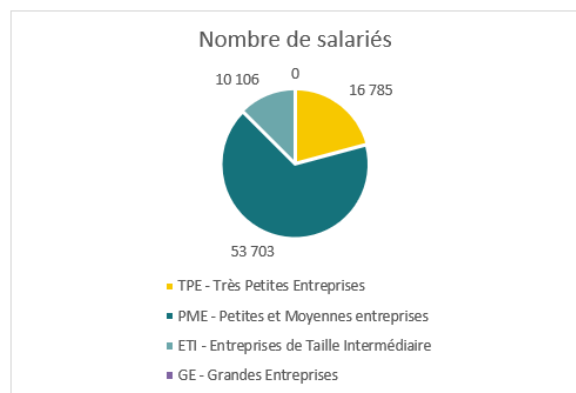
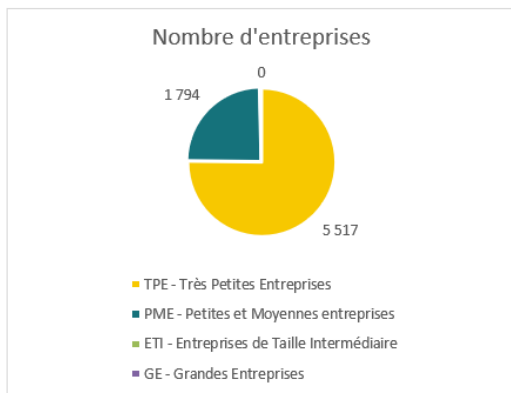


En dehors des centres cités plus haut, les consultations ont lieu également :

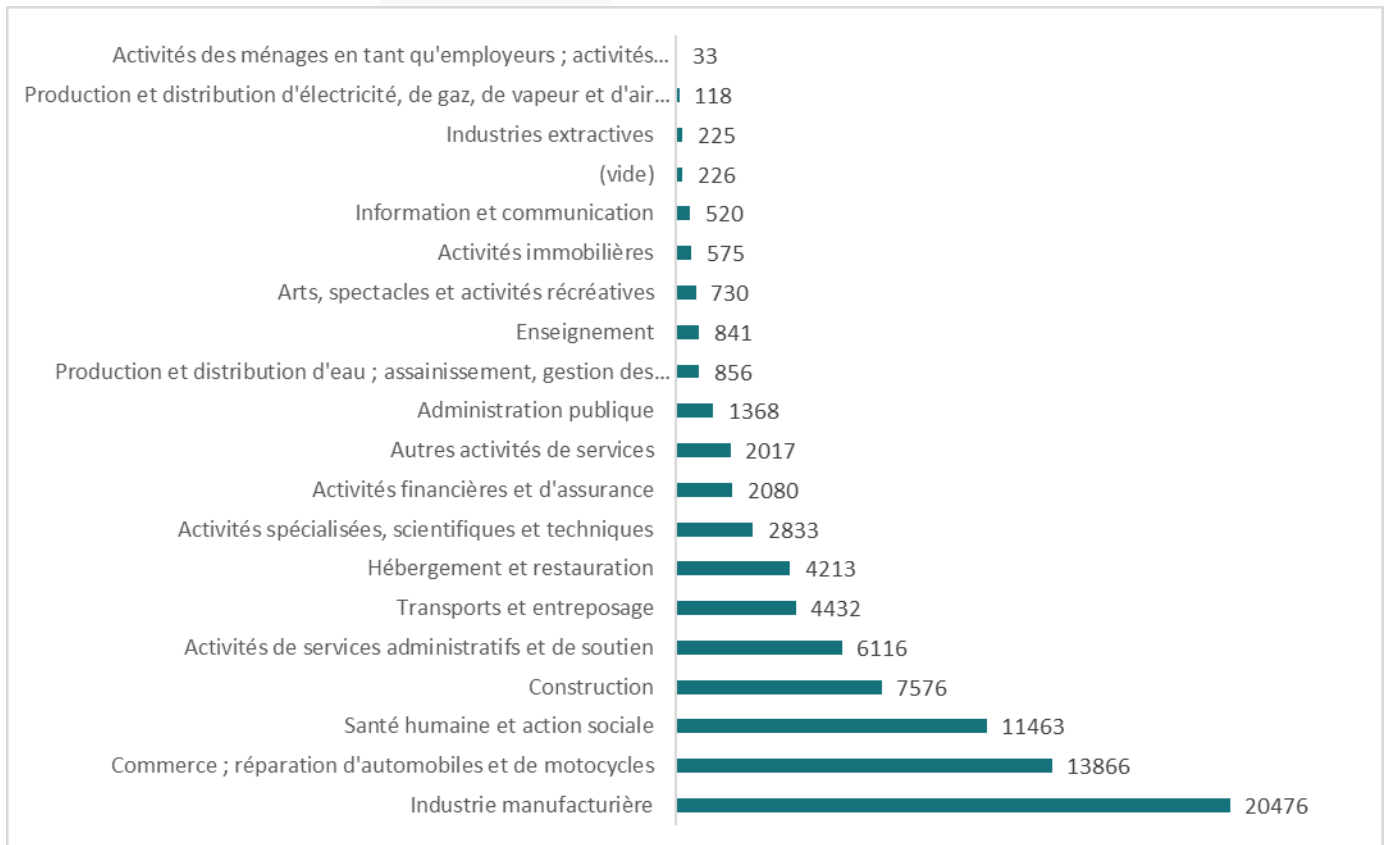
- à Darney,
- ainsi que dans différentes entreprises qui mettent des locaux conformes à l'arrêté du 12 janvier 1984 relatif aux locaux et à l'équipement des services médicaux du travail.

1.4. Typologie des entreprises adhérentes

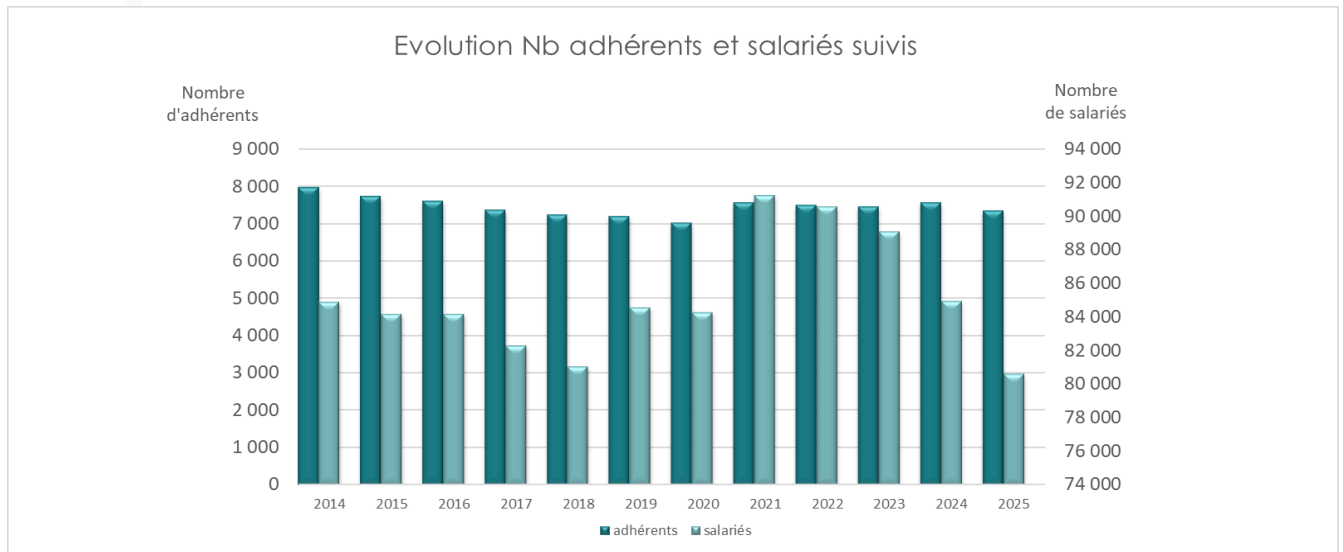
Typologies des entreprises adhérentes					
		Nb	%	Nb	%
		Établissements	Établissements	Salariés	Salariés
TPE - Très Petites Entreprises	[jusqu'à 9 salariés]	5 517	75%	16 785	21%
PME - Petites et Moyennes entreprises	[de 10 à 249 salariés]	1 794	24%	53 703	66,6%
ETI - Entreprises de Taille Intermédiaire	[de 250 à 5000 salariés]	27	0,37%	10 106	12,54%
GE - Grandes Entreprises	[plus de 5000 salariés]	0	0%	0	0,0%



1.5. Secteurs d'activités des entreprises adhérentes (nombre de salariés)



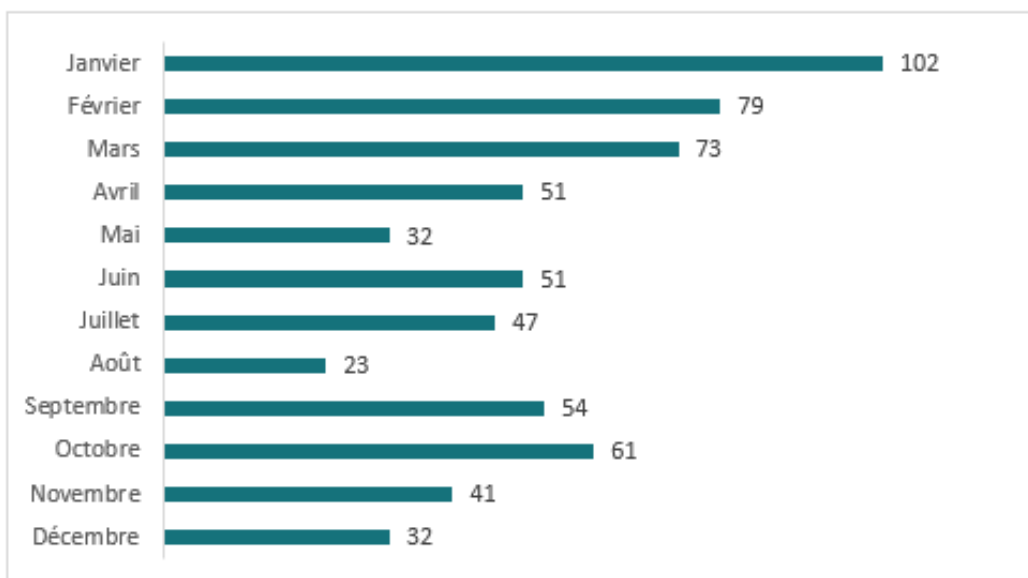
1.6. Evolution des entreprises adhérentes et du nombre de salariés suivis



1.7. Adhésions année 2025 :

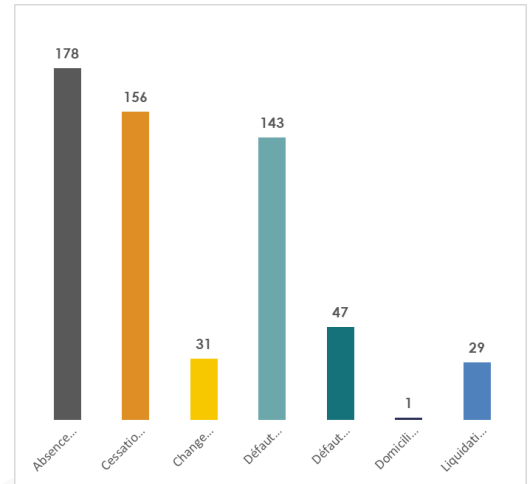
Cette année 2025, **646** nouvelles adhésions ont été enregistrées.

Mois	Nb d'établissements	Nb salariés
Janvier	102	305
Février	79	252
Mars	73	140
Avril	51	157
Mai	32	58
Juin	51	77
Juillet	47	142
Août	23	55
Septembre	54	77
Octobre	61	97
Novembre	41	111
Décembre	32	78
Total général	646	1 549



1.8. Radiations année 2025 :

Motifs de radiation	Adhérents	Salariés
Absence de personnel salarié	178	78
Cessation d'activité	156	775
Changement de SST	31	146
Défaut de déclaration d'effectif	143	0
Défaut de paiement	47	139
Domiciliation non valide	1	2
Liquidation judiciaire	29	525
Total	585	1 665



1.9. Evolution des visites 2019-2025

Examens médicaux :

	19 313	<i>(18 738 en 2024)</i>
• Visites d'embauches :	4 846	<i>(4 878 en 2024)</i>
• Visites périodiques :	3 515	<i>(3 847 en 2024)</i>
• Visites de pré reprise :	2 129	<i>(1 977 en 2024)</i>
• Visites de reprise :	3 734	<i>(3 736 en 2024)</i>
• Visites occasionnelles :	4 468	<i>(4 383 en 2024)</i>
• dont demande du salarié :	1 809	<i>(1 511 en 2024)</i>
• dont demande de l'employeur :	1 008	<i>(985 en 2024)</i>
• dont demande du médecin du travail :	1 295	<i>(1 330 en 2024)</i>
• dont réorientation par l'IST	304	<i>(372 en 2024)</i>
• dont demande du médecin conseil (CRRMP)	52	<i>(45 en 2024)</i>
• Visites supplémentaires :		
• visites de mi-carrière	552	<i>(0 en 2024)</i>
• visite de fin de carrière /Visite post exposition	69	<i>(2 en 2024)</i>

NE :	• travail sur dossier de cessation d'expo./ fin de carrière	48	<i>(15 en 2024)</i>
-------------	-------------------------------------------------------------	----	---------------------

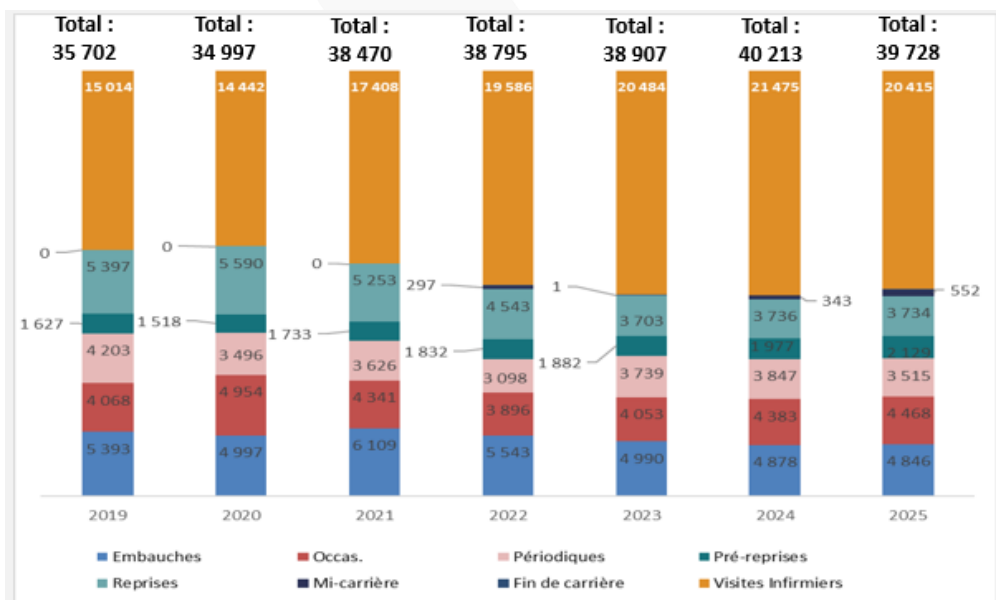
Entretiens infirmiers :

20 415 *(21 475 en 2024)*

NE :	• 1 552 visites de mi carrière ont également été réalisées en doublon d'une autre visite (L4624-2-2)
-------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------

Total global 2025 :

39 728 *(40 213 en 2024)*

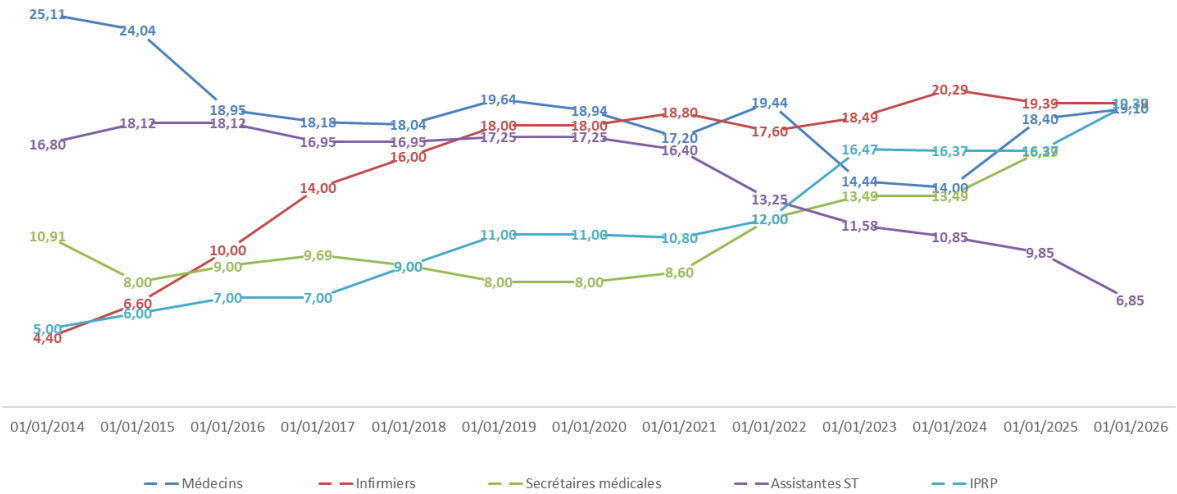


2. EFFECTIFS DU SERVICE

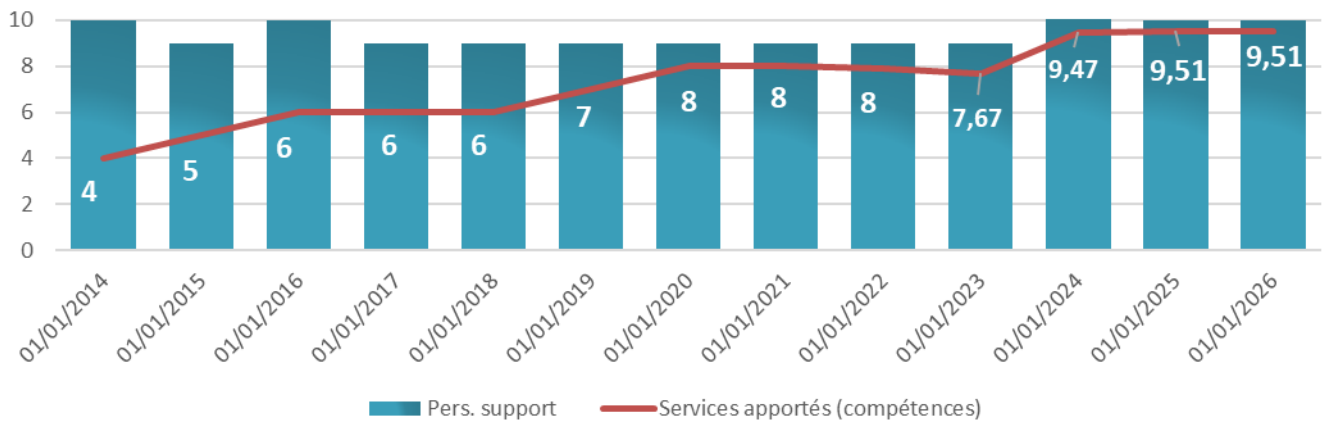
2.1. Construction des équipes de notre service

	Nb	ETP
Filière prévention	92	86,91
Pôle médical	72	67,54
Médecins du travail / Collaborateurs médecins	22	19,10
Médecins du travail	19	16,30
Médecins du travail/collaborateurs médecins	3	2,80
Infirmiers	20	19,39
Responsable infirmier	1	1,00
Infirmiers	19	18,39
Assistantes en santé au travail / Secrétaires médicales	30	29,05
Assistantes en santé au travail	7	6,85
Secrétaires médicales	23	22,20
Pôle technique	20	19,37
Techniciens	9	8,37
Techniciens	9	8,37
Psychologue	1	1,00
Psychologue	1	1,00
Ergonomes	7	7,00
Ergonomes	7	7,00
Equipes chimistes	3	3,00
Ingénieure chimiste	1	1,00
Technicien risque chimique	1	1,00
Technicienne hygiène sécurité BTP	1	1,00
Filière support	10	9,51
Service administratif et financier	4	3,71
Responsable administratif et financier	1	1,00
Gestionnaire ressources humaines	1	0,80
Assistante administrative	2	1,91
Service informatique	1	1
Responsable informatique	1	1,00
Qualité	1	1
Responsable qualité	1	1,00
Service généraux	1	1
Référente santé sécurité et environnement de travail	1	1,00
Service communication et documentation	2	1,8
Chargée de communication	2	1,80
Direction	1	1
Directrice	1	1,00
TOTAL	102	96,42

EVOLUTION DE L'ÉQUIPE PLURI DE 2014 À 2025



Evolution de la filière support depuis 2014 Effet de la fusion



2.2. Médecins du travail

Médecin du travail	
AMBROISE Carole	MAMBIE Sébastien
BETTING Sylvie	PALE-GUIGUEMDE Martine *
BOUSSUGE Dominique	PERRIN Monique (CDD) *
CASPARY Gauthier	TALMONT Laurent
DELLESSE Valerie*	VAN DEN ABBEELE Brigitte
DEMANGE Justine	VICHERAT Nathalie
DEUTSCHER Marie	
DIDELOT Evelyne	
DOUAIR Nour	
DUMAY Patricia	
ETIENNE Elise	
HEIM Vincent	
HIFFLER François*	

Médecin collaborateur
DENNY-BAS Valérie
HOMEL Céline
PARANT Caroline

Interne en Médecine *
MAURY Valentine
POUNA Lisa

* Ayant exercé une partie de l'année seulement
 * Diplômé en cours d'année

2.3. Modalités d'exercices

Temps de travail mensuel :

Les médecins du travail exercent au forfait-jour.

Observations éventuelles :

Plusieurs médecins exercent à temps partiel avec donc au total :

- 18,7 ETP médecins du travail/dont 4 collaborateurs « contractuels » au 01/01/2025,
- pour 16,3 ETP médecins du travail/3 collaborateurs « contractuels » au 31/12/2025.

De plus, les 4 médecins collaborateurs compris dans les données ci-dessus disposent d'un temps de formation relatif à leur cursus (50% en 1ère année, 40% en 2ème année, 30% en 3ème et 4ème année).

Les internes en santé au travail exercent sous tutorat, leurs stages sont de 6 mois.

Au cours de l'année 2025 :

- Départ de médecins du travail : Docteur HIFFLER, Docteur PALE-GUIGUEMDE, Docteur PERRIN.
- Arrivée de médecin du travail : Docteur CASPARY.
- 1 médecin collaborateur diplômé

2.4. Effectif

	Effectif
Effectif attribué au 1er janvier de l'année 2025	74 193
Effectif réel pris en charge au cours de l'année 2025	95 483

Répartition de l'effectif mentionné au 2.3.1 (au 1er Janvier 2025)	Effectif
SIA	6 085
SIR	19 798
SIS	48 310
SIS2	0

3. DONNES NUMERIQUES SUR LE NOMBRE DE SALARIES SOUMIS A DES RISQUES FAISANT L'OBJET D'UNE REGLEMENTATION SPECIFIQUE.

3.1. Nombre de salariés bénéficiant d'une surveillance médicale renforcée effectuée par le médecin du travail

Nombre de salariés soumis à Surveillance Médicale Renforcée

	Effectif
Effectif soumis à SIR	19 798

Nombre de salariés par motif de SIR

Nature du risque	Effectif salarié	Trav. Temporaires	TOTAL
Moins de 18 ans affectés aux travaux réglementés	278	10	288
Rayonnements ionisants catégorie A	71	2	73
Rayonnements ionisants catégorie B	371	1	372
Risques particuliers motivés par l'employeur	347	25	372
Salarié exposé à l'amiante	401	18	419
Salarié exposé à manutention manuelle, port de charges > 55kg (R4541-9)	1 084	170	1 254
Salarié exposé au CMR	5 349	544	5 893
Salarié exposé au plomb	255	23	278
Salarié exposé au risque de chute de hauteur lors du montage / démontage d'échafaudage	1 865	159	2 024
Salarié exposé au risque hyperbare	0	1	1
Salarié exposé aux agents biologiques pathogènes groupes 3 et 4 (ABP3 et 4)	1 557	120	1 677

4. VISITES EFFECTUEES

	Médecins	Infirmiers	Totaux
EXAMENS PERIODIQUES	3 515	7 724	11 239
Nombre d'examens médicaux périodiques effectués :	3 492	7 724	11 216
Salariés non soumis à SIR	649	5 171	5 820
Salariés soumis à SIR	2 843	2 553	5 396
Nombre d'examens médicaux supplémentaires	23	0	23
EXAMENS MEDICAUX NON PERIODIQUE	15 798	12 691	28 489
Visites d'embauches	4 846	10 686	15 532
EMA Initial	3 415	-	3 415
VIP Initiale	1 277	10 310	11 587
Visite embauche apprenti SIR	154	-	154
Visite embauche apprenti non SIR	-	376	376
Visites de Pré-reprises	2 129	0	2 129
Pré reprise demandée par le médecin conseil	56	-	56
Pré reprise demandée par le médecin traitant	79	-	79
Pré reprise demandée par le salarié	1 994	-	1 994
Visites de reprises	3 734	168	3 902
Reprise après accident du travail	625	-	625
Reprise après maladie	2910	2	2 912
Reprise après maladie professionnelle	101	-	101
Reprise après maternité	98	166	264
Visites occasionnelles	5 089	1 837	6 926
A la demande de l'employeur	1 008	-	1 008
A la demande du médecin conseil (Avis CRRMP)	52	-	52
A la demande du médecin du travail	1 295	-	1 295
A la demande du salarié	884	-	884
A la demande du salarié (employeur non informé)	925	-	925
Réorientation	304	285	589
Visite de mi-carrière	552	1552	2104
Visite fin de carrière /Visite post exposition	69	-	53
TOTAL DES EXAMENS CLINIQUES	19 313	20 415	39 728
Préparation visite de Pré-reprise et reprise	-	174	174
Mise à jour DMST	1 266	1 197	2 463
Travail sur dossier de cessation d'exposition / fin de carrière	48	-	48

5. CONCLUSIONS PROFESSIONNELLES PAR MEDECIN

5.1 Conclusions professionnelles (nombre d'avis d'aptitude)

Conclusion	Embauche	Reprise	Périodique	Autres	Total
Avis différé	3	56	7	27	93
Inapte	1	476	1	112	590
Apte	1 985	440	2566	343	5 334
Apte avec préconisations	126	498	137	440	1 201
Présent	914	871	503	955	3 243
Pas de fiche délivrée	2	35	0	3 355	3 392
Préconisations	68	1 189	54	1 240	2 551
Total	3 099	3 565	3 268	6 472	16 404

Pour les intérimaires des établissements de travail temporaires :

Conclusion	Embauche	Reprise	Périodique	Autres	Total
Apte	3 494	65	143	43	3 745
Apte avec préconisations	78	16	5	29	128
Avis différé	7	3	0	3	13
Inapte	2	6	0	0	8
Pas de fiche délivrée	1	0	0	56	57
Préconisations	21	14	0	24	59
Présent	644	28	33	35	740
Total	4 247	132	181	190	4 750

5.2 Orientations vers le soin

Pathologie d'appareil qui suscite l'orientation	Total
Autre pathologie d'appareil	35
Addictologie	4
Allergologie	10
Cardiologie	182
Centre anti-douleur	2
Centre de rééducation	6
Dermatologie	17
Endocrinologie	13
Gastro-entérologie	8
Gynécologie - Obstétrique	7
Hématologie	1
Maladies infectieuses	4
Médecine générale	212
Neurologie	25
Ophtalmologie	114
Oto-rhino-laryngologie	174
Pathologie professionnelle	5
Phlébologie - Angéologie	2
Pneumologie	24
Psychiatrie	37
Psychologue/CMP	59
Rhumatologie	46
Stomatologie	1
Traumatologie / orthopédie	10
Urgences	1
Urologie	2
Total	1 001

5.3 Autres orientations

Type d'orientation	Nombre
Autres organismes (IRR,CMP...)	77
CAP Emploi	279
Cellule d'urgence médicopsychologique (CUMP)	4
Cellule PDP Epsat	24
Centre de bilan de compétences	5
Centre de vaccination	3
Convention de rééducation professionnelle	2
Ergonome	128
Essai encadré	13
Fonds d'action sociale du travail temporaire (FASTT)	2
Inclu'Pro formations	6
MDPH	380
Médecin conseil	46
Service social	14
Total	983

6. EXAMENS COMPLEMENTAIRES PRESCRITS PAR LE MEDECIN DU TRAVAIL

Nature de l'examen	Médecin	Infirmier	Total
AUDIOMETRIE TONALE ET VOCALE	7 276	14 203	21 479
ELECTROCARDIOGRAPHIE SUR AU MOINS 12 DERIVATIONS	1	-	1
ENDOSCOPIE DE LA CAVITE NASALE ET DU RHINOPHARYNX	54	-	54
EXAMEN FONCTIONNEL RESPIRATOIRE (SPIROMETRIE)	713	536	1 249
EXAMEN DE LA VISION BINOCULAIRE AUTOMATISE	6 663	12 858	19 521
EXAMEN DE LA VISION BINOCULAIRE MANUEL	2 699	4 697	7 396
IMAGERIE : RADIOGRAPHIE DU THORAX / RADIOGRAPHIE PULMONAIRE	150	-	150
IMAGERIES AUTRES	10	-	10
PLOMBEMIE - PLOMB S	16	-	16
SANG : BILAN HEPATIQUE (Transaminases, GammaGT, CDT	17	-	17
SANG : BILAN RENAL	109	-	109
SANG : HEMOGRAMME Y COMPRIS PLAQUETTES (NFS , NFP)	9	-	9
SEROLOGIE : HEPATITE A (VHA)	1	-	1
SEROLOGIE : HEPATITE B (VHB)	53	-	53
SEROLOGIE : TETANOS	12	-	12
TOTAUX	17 783	32 294	50 077

7. ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL

7.1 Fiches d'entreprises

- Nombre de fiches existantes au début d'année (FE à jour, à mettre à jour et FE hors département 88) : 5 201
- Nombre de fiches nouvelles établies au cours de l'année : 526
- Nombre de fiches mises à jour au cours de l'année : 391

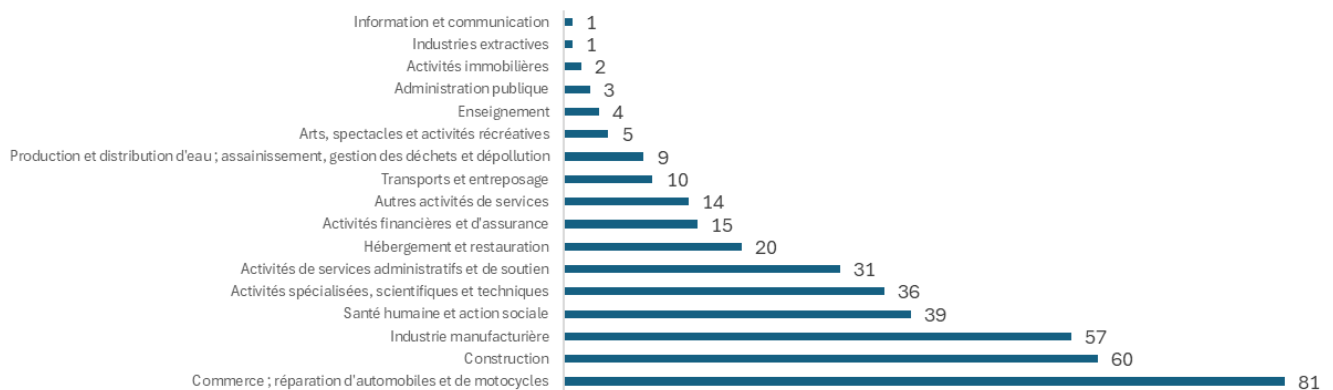
70,88% des entreprises adhérents couvertes par une fiche d'entreprise

46,67% des entreprises adhérents ont une fiche d'entreprise à jour

Secteur d'activité - Création fiches d'entreprises 2025



Secteur d'activité - MAJ fiches d'entreprises 2025



7.2 Etude du milieu de travail et action en vue de l'amélioration des conditions de travail

Nombre d'actions en milieu de travail réalisé par les collaborateurs /médecins du travail : 1 195

Motif de l'action	Nombre d'actions	Nombre d'adhérents concernés
Analyse de situation de travail/étude de poste	328	327
Procédure d'inaptitude	252	252
Rédaction du rapport annuel de l'entreprise	124	124
Participation au CHSCT (CSE)	88	88
Visite d'entreprise	80	80
EVRP - en général (Fiche d'Entreprise)	63	63
Analyse de la demande d'intervention	37	37
Conseil en conception/aménagement de poste	37	37
Conseil en organisation	32	32
Suivi des actions préconisées	31	31
Conseil pour la mise en place d'un programme de prévention	31	31
Conseiller l'entreprise en prévention d'un risque particulier	27	27
Essai encadré	11	11
Analyse statistique des données	7	6
Rédaction / actualisation de supports d'information	6	6
Animation/participation à des groupes	5	5
Participation à un rendez-vous de liaison	5	5
Conseil et préconisations sur les équipements de protection individuelle	3	3
Rédaction du protocole d'urgence	3	3
Rédaction du rapport d'intervention	3	3
Analyse bibliographique et réglementaire	3	3
Présentation du rapport	3	3
Conseil en achat de matériel	2	2
Analyse de fiches de données de sécurité	2	2
Animation de campagne d'information et de sensibilisation	2	1
Rédaction des propositions d'intervention	2	2
Analyse de données biométriologiques collectives	2	2
Présentation du SPSTI	2	2
Conseil pour l'élaboration du DU	2	2
Relevé de contraintes	1	1
Analyse des causes : enquête après AT/MP	1	1
Total général	1 195	1 193

Nombre de visites et d'interventions ayant fait l'objet de propositions, avis ou conseils

Propositions, avis, conseils	Nombre
Organisation du travail	75
Autre	2862

Nombre d'actions en milieu du travail réalisé par les infirmiers : 621

Motif de l'action	Nombre d'actions	Nombre d'adhérents concernés
Participation au CHSCT (CSE)	153	153
Analyse de situation de travail/étude de poste	99	98
Animation de campagne d'information et de sensibilisation	84	83
Visite d'entreprise	57	57
Suivi des actions préconisées	48	48
EVRP - en général (Fiche d'Entreprise)	40	40
Relevé de contraintes	34	34
Conseil en conception/aménagement de poste	10	10
Conseiller l'entreprise en prévention d'un risque particulier	10	10
Analyse/diagnostic par questionnaires	9	9
Animation/participation à des groupes	9	9
Formation aux risques spécifiques	8	8
Essai encadré	8	8
Conseil pour la mise en place d'un programme de prévention	8	8
Analyse des causes : enquête après AT/MP	7	7
Conseil et préconisations sur les équipements de protection individuelle	5	5
Analyse de fiches de données de sécurité	5	5
Conseil pour l'élaboration du DU	4	4
Conseil en organisation	3	3
Métriologie	3	3
Analyse de données biométriologiques collectives	3	3
Conseil en achat de matériel	3	3
Analyse bibliographique et réglementaire	2	2
Rédaction du rapport d'intervention	2	2
Analyse de la demande d'intervention	2	2
Analyse statistique des données	1	1
Présentation du SPSTI	1	1
Rédaction / actualisation de supports d'information	1	1
Présentation du rapport	1	1
Rédaction des propositions d'intervention	1	1
Total général	621	619

Nombre d'actions en milieu du travail réalisé par les assistantes/secrétaires : 486

Motif de l'action	Nombre d'actions	Nombre d'adhérents concernés
EVRP - en général (Fiche d'Entreprise)	226	226
Présentation du SPSTI	200	200
Rédaction du rapport annuel de l'entreprise	14	14
Conseil pour l'élaboration du DU	14	14
Conseiller l'entreprise en prévention d'un risque particulier	8	8
Analyse de fiches de données de sécurité	7	7
Visite d'entreprise	6	6
Animation/participation à des groupes	4	4
Animation de campagne d'information et de sensibilisation	2	2
Analyse de la demande d'intervention	1	1
Suivi des actions préconisées	1	1
Analyse de situation de travail/étude de poste	1	1
Analyse/diagnostic par questionnaires	1	1
Conseil pour la mise en place d'un programme de prévention	1	1
Total général	486	486

Nombre d'actions en milieu du travail réalisé par les ergonomes : 466

Motif de l'action	Nombre d'actions	Nombre d'adhérents concernés
Analyse de situation de travail/étude de poste	375	374
Animation de campagne d'information et de sensibilisation	24	24
Conseil en conception/aménagement de poste	22	22
Suivi des actions préconisées	13	13
Conseil en achat de matériel	9	9
Métrologie	4	4
Animation/participation à des groupes	3	3
Essai encadré	2	2
Analyse des causes : enquête après AT/MP	2	2
Conseiller l'entreprise en prévention d'un risque particulier	2	2
Formation aux risques spécifiques	1	1
Analyse/diagnostic par questionnaires	1	1
Analyse de données biométriologiques collectives	1	1
Présentation du rapport	1	1
Conseil en organisation	1	1
Identifier le(s) danger(s) dans l'entreprise : travail répétitif (geste répétitif, mouvement répétitif)	1	1
Analyse de la demande d'intervention	1	1
Conseil et préconisations sur les équipements de protection individuelle	1	1
Visite d'entreprise	1	1
Conseil et préconisations sur les équipements de protection collective	1	1
Total général	466	465

Nombre d'actions en milieu du travail réalisé par les techniciens : 1 163

Motif de l'action	Nombre d'actions	Nombre d'adhérents concernés
EVRP - en général (Fiche d'Entreprise)	666	666
Conseil pour l'élaboration du DU	180	180
Suivi des actions préconisées	150	150
Analyse de fiches de données de sécurité	94	94
Animation/participation à des groupes	38	38
Métrologie	11	11
Analyse bibliographique et réglementaire	10	10
Conseiller l'entreprise en prévention d'un risque particulier	8	8
Analyse de situation de travail/étude de poste	3	3
Visite d'entreprise	1	1
Relevé de contraintes	1	1
Participation au CHSCT (CSE)	1	1
Total général	1 163	1 163

Nombre d'actions en milieu du travail réalisé par les chimistes: 255

Motif de l'action	Nombre d'actions	Nombre d'adhérents concernés
Analyse de fiches de données de sécurité	83	83
Conseiller l'entreprise en prévention d'un risque particulier	73	73
Conseil pour la mise en place d'un programme de prévention	23	23
Analyse de situation de travail/étude de poste	17	17
Métrologie	11	11
Conseil et préconisations sur les équipements de protection collective	10	10
Animation de campagne d'information et de sensibilisation	9	9
Suivi des actions préconisées	7	7
Conseil et préconisations sur les équipements de protection individuelle	7	7
Analyse statistique des données	6	6
Analyse bibliographique et réglementaire	5	5
Conseil en achat de matériel	2	2
Analyse de données biométaboliques collectives	1	1
Visite d'entreprise	1	1
Total général	255	255

Nombre d'actions en milieu du travail réalisé par la psychologue : 70

Motif de l'action	Nombre d'actions	Nombre d'adhérents concernés
Animation de campagne d'information et de sensibilisation	54	54
Analyse de situation de travail/étude de poste	5	5
Conseil en organisation	3	3
Analyse de la demande d'intervention	3	3
Conseil pour la mise en place d'un programme de prévention	2	2
Conseil pour l'élaboration du DU	1	1
Conseiller l'entreprise en prévention d'un risque particulier	1	1
Animation/participation à des groupes	1	1
Total général	70	70

8. PLAN D'ACTIVITE

8.1 Objectifs

PROJET DE SERVICE

Axe 1 : Risques émergents

PROJET N°1 : Poursuite du projet PDP

Contexte et enjeux :

La mise en place de la cellule de prévention de la désinsertion professionnelle par la loi de 2021 suppose d'y mettre des moyens humains ou financiers et de poursuivre le travail initié par le CPOM afin d'être efficaces dans la détection précoce de la désinsertion professionnelle.



Objectifs :

Répondre à la réglementation, notamment par la mise en place d'une saisine directe par le salarié et l'employeur, ainsi que la mise en place de logigrammes clairs de suivis des salariés avec consultation de la cellule.
Diffuser les outils créés par les membres de la cellule, notamment la pyramide des fragilités.
Également la production de statistiques fiables liées à la bonne pratique dans les DMST.

Actions envisagées :

Création de logigrammes clairs ;
Diffusion élargie et communication auprès des adhérents et des salariés ;
Mise en place de procédures internes, notamment sur les dispositifs existants et le remplissage des questionnaires ;
Création d'ateliers, de fascicules ou de sensibilisations collectives à destination des salariés et des dirigeants (managers) ;
Création d'une procédure de saisine directe par les salariés ou les partenaires extérieurs ;

Axe 1 : Risques émergents

PROJET N°2 : Détection des risques de radon

Contexte et enjeux :

Le département des Vosges est un des départements les plus exposés au Radon.
Nous avons néanmoins constaté que très peu d'entreprises ont réalisé les diagnostics car non obligatoires. Très peu font même mention de ce risque dans leur DUERP.

En dehors des zones à risque élevé, des entreprises dans des zones à faible exposition sont tout de même concernées en raison de leur configuration ou de leur secteur d'activité.

Objectifs :

Communiquer sur le risque Radon et ses conséquences ;
Cibler les entreprises prioritaires selon la cartographie nationale ;

Actions envisagées :

Formation de l'ensemble des salariés du service EPSAT Vosges ;
Créer des supports de tutoriels afin d'accompagner l'ensemble des entreprises concernées pour le ciblage et l'évaluation ;
Réaliser des tests au sein des entreprises cibles, voir si un travail avec la CARSAT serait possible.

Uniformiser les pratiques sur la réalisation des fiches d'entreprises et sur la sensibilisation lors de l'accompagnement au DUERP.



Axe 2 : Public vulnérable

PROJET N°3 : Intérimaires

Contexte et enjeux :

Le plan régional santé travail n°4 met en avant ces travailleurs particuliers qui n'ont pas de suivi cohérent et une carrière souvent hachée. Nous effectuons aujourd'hui des visites sans avoir suffisamment de précisions sur les missions confiées aux salariés, les entreprises utilisatrices et donc aux risques auxquels ils sont exposés.

Nos services doivent pouvoir intervenir pour l'ensemble de l'offre socle pour ces intérimaires, et notamment agir en prévention primaire et en prévention de la désinsertion professionnelle.



Objectifs :

Améliorer la prise en charge des intérimaires et plus largement des contrats précaires.

Actions envisagées :

Mise en relation avec les agences d'emploi et les entreprises utilisatrices afin de trouver un terrain d'entente de prise en charge d'actions collectives avant la prise de poste ;

Trouver un système efficace de prise de rendez-vous pour des visites préalables à la mission efficientes ;

Travail avec le FASTT pour mise en commun des moyens de prévention ;

Utiliser les statistiques de l'OIR afin d'établir des données pour le suivi de la désinsertion professionnelle des intérimaires et proposer un suivi via la cellule ou la création de supports spécifiques.

Axe 3 : Nouveaux outils

PROJET N°4 : FE et DUERP

Contexte et enjeux :

La récente réforme, et notamment la certification des services, a mis en exergue l'importance de la gestion de la relation adhérent, avec la mise en place de la fiche d'entreprise dans l'année de l'adhésion et la réponse obligatoire à la demande d'intervention en conseil pour l'élaboration du DUERP de l'entreprise. Notre dernier projet de service a également permis de travailler sur la relation nouveaux adhérents et son développement.



Objectifs :

Rendre effective la réalisation des fiches d'entreprises, de la visite à la validation, afin d'améliorer la connaissance des risques dans les entreprises ;

Récolter et archiver les DUERP des entreprises adhérentes ;

Uniformiser les pratiques au sein de l'équipe technique du service ;

Permettre une démarche d'accompagnement à l'élaboration du DUERP efficace et peu chronophage.

Actions envisagées :

Mise en place et calibrage de l'outil ADMDP ;

Transfert des fiches d'entreprises existantes dans l'outil commun ;

Mise en place des référents nouveaux adhérents pour permettre un premier contact efficace et constructif ;

Communication auprès des adhérents pour archivage des DUERP.

Axe 3 : Nouveaux outils

PROJET N°5 : Plateformes connectées

Contexte et enjeux :

La réforme de 2021 impose la mise en place de plateformes connectées permettant aux adhérents un accès à leurs documents mais également la prise de rendez-vous en ligne, le suivi de nos activités...

Objectifs :

Ouvrir une plateforme opérationnelle de relation avec les adhérents permettant la gestion centralisée de leur suivi de salariés, l'obtention de rendez-vous, de documents ...

Actions envisagées :

Acquisition et paramétrage de l'outil Espace Connecté Entreprise ;
Ouverture préalable en test à certains adhérents ;
Test et ouverture globale ;
Redéfinition des postes des secrétaires médicales vis-à-vis de la prise de rdv en ligne.



8.2 Arguments du choix de ces objectifs

Cf. projet de service et Loi n° 2021-1018 du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en Santé au travail.

8.3 Présentation sommaire du plan

S'agit-il d'un ou de plans communs à plusieurs médecins du travail de l'entreprise ? oui

S'agit-il d'un ou de plans communs à plusieurs entreprises ? oui

8.4 Etat d'avancement

Projet n° 1 : Poursuite du projet PDP

Activité de la cellule qui augmente au fil des années, avec une augmentation des sollicitations (multiplié par 4.5 en 3années).

Les sollicitations sont principalement faites en interne par les MDT et les IST, mais la cellule note une augmentation du nombre de sollicitations directes par employeurs et salariés en 2025.

Poursuite de la réalisation d'un questionnaire de dépistage précoce du risque de DP pour les salariés de +43ans vus en visite par les MDT et les IST (en place depuis 10/2021).

Au 31/12/2025 : 16268 questionnaires réalisés avec 1071 salariés détectés à risque de désinsertion professionnelle à 2ans soit 6.58% des questionnaires (quasiment autant de femmes 50.8% que d'hommes 49.2% et moyenne d'âge à 52ans).

Au niveau collectif : 183 entreprises identifiées comme possiblement pourvoyeuses de DP car au moins 2 de leurs salariés, ont été détectés à risque (médecins du travail alertés).

Les secteurs d'activités les plus fortement identifiés sont l'industrie manufacturière, le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles, la santé humaine et l'action sociale. Ce qui correspond aux 3 secteurs les plus touchés par les inaptitudes prononcées par les MDT de l'EPSAT.

Parmi les 183 entreprises identifiées plusieurs fois, 20 d'entre elles l'ont été au moins 5 fois (et au maximum, 1 entreprise identifiée 18fois)

Cette analyse collective donne une visibilité sur les actions de prévention primaire à mettre en place ou à poursuivre dans le service.

Mise en place d'une sensibilisation à la PDP avec nos partenaires (AS IES, AS CARSAT, CAP EMPLOI, CIBC, Service relation entreprises de l'Ass Maladie, MDPH) en 2024-2025 sous format de petits déjeuners d'informations et réalisés dans les différents secteurs des Vosges.

Poursuite de cette action de sensibilisation à la PDP en 2026 avec un format différent : cas concrets joués par les différents partenaires pour mieux comprendre les parcours de maintien en emploi et le partenariat. Proposée dans les différents secteurs géographiques et sur un créneau horaire en fin de journée – début de soirée, et ce de septembre à novembre 2026.

En 2025, participation à 9 réunions à l'Assurance Maladie pour traiter des situations complexes de maintien en emploi de salariés (52 situations traitées en 2025). Participation de l'EPSAT désormais bien ancrée dans les processus de l'Assurance Maladie des Vosges.

Visite de l'IRR (Institut de Rééducation et de Réadaptation) de Nancy pour les MDT et actualisation de la fiche de liaison pour une prise en charge efficiente des salariés

Mise en place d'un partenariat avec les services locaux de rééducation/réadaptation : en cours

Participation aux réunions du groupe de travail 9 du PRST4 par rapport à la détection précoce de désinsertion professionnelle (repérage des signaux faibles)

Partenariat avec le FASTT et le groupe PDS intérimaires : en cours

Réunions avec CAP EMPLOI : informations et échanges de pratiques

Participation avec la tenue d'un stand au Salon virtuel HandiVosges en 2024 + 2025 et animation d'une visioconférence sur la PDP au cours du 2ème trimestre 2026

Participation au forum PDP organisé par l'ALSMT le 11 juin 2026 avec tenue d'un stand

Les perspectives :

- ➔ Continuer à informer les employeurs et IRP :
 - Approcher les branches professionnelles
 - Proposer un ou des ateliers PDP EPSAT ACA
 - Création d'une vidéo sur la cellule PDP à diffuser lors des réunions CSSCT
 - Organiser un forum PDP en local ?
- ➔ Sensibiliser les médecins traitants :
 - Soirées informations lors de leurs formations continues
- ➔ Continuer à promouvoir la PDP et la cellule PDP en interne :
 - Créer des outils d'aide à l'analyse des situations et à la connaissance des dispositifs
 - Partager des informations et cas concrets avec partenaires en réunion secteur : en cours depuis 01/2026)
 - Promouvoir les réunions d'équipes pluridisciplinaires

Projet n° 2 : Détection des risques radon

- Appel à volontaires aux adhérents ≤10 salariés pour réaliser l'évaluation du risque radon avec financement des détecteurs par EPSAT :
 - Visite des locaux (binôme technicienne en santé au travail et technicien risque chimique), rédaction d'un rapport avec l'emplacement des détecteurs, puis pose de détecteurs chez 21 des 23 adhérents retenus.
 - Ce qui a permis la formation interne de 3 techniciennes en santé au travail à l'accompagnement de nos adhérents dans cette évaluation.
- Accompagnement des adhérents >10 salariés et réflexion sur les modalités d'accompagnement par les techniciens en santé au travail.
- CPOM avec la référente radon de la Carsat Nord-Est :

- Rencontre des différents prestataires (expertise bâtiment, mesurages complémentaires pour identifier les points d'entrée du radon...) qui peuvent intervenir en cas de dépassement du niveau de référence.
- Constat : 1 seul prestataire d'expertise bâtiment dans la région Grand-Est ; les autres se situent en Bretagne, dans le Massif Central, à Grenoble..., ce qui engendre des coûts élevés de déplacement.
- Aide financière radon : voir si les aides existantes de la Carsat pourraient s'appliquer au radon, puis voir pour en créer une spécifique au radon.
- Participation au groupe PRST radon et, dans ce cadre, création d'un groupe de référents radon des SPST du Grand-Est avec formation d'une journée par des spécialistes radon de l'INRS et de la Carsat. Intervention lors de cette journée de notre ingénieur chimiste sur nos retours d'expérience.
- Projets 2026 :
 - Pour les adhérents volontaires ≤10 salariés, restituer les rapports d'intervention avec les résultats des mesurages et nos recommandations, puis accompagner ceux pour lesquels des niveaux élevés de radon auront été mesurés.
 - Créer un document de synthèse sur la conduite à tenir en cas de dépassement du niveau de référence.
 - Compléter la cartographie des communes du département avec celles de catégories 1 (faible potentiel radon) et 2 (potentiel variable) dans lesquelles des niveaux élevés auront été mesurés.
 - Poursuivre l'accompagnement des adhérents à l'évaluation du risque radon et définir les modalités d'accompagnement par les techniciens en santé au travail, avec notamment création d'un document sur les informations à demander au préalable à l'adhérent.
 - Pour les dépassements du niveau de référence qui auront pu être abaissés, rédiger des fiches de retours d'expériences anonymisées.
 - CPOM : Créer d'une aide financière.

Projet n° 3 : Intérimaires

Année 2025

Juillet 2025 : Lancement du projet et du groupe de travail en votre présence.

Le groupe s'est ensuite réuni en septembre et en novembre (durée de chaque réunion 3h) avec pour objectif de :

- Re préciser le périmètre et les limites de notre intervention dans les champs qui avaient été définis
- Hiérarchiser les actions
- Réfléchir quant aux outils à élaborer compte tenu de ce qui a déjà été développé

Entre les réunions ;

- Important travail personnel d'approfondissement des connaissances
- Restitution au groupe lors des réunions avec pour objectif d'avoir un niveau de connaissance commun
- 13/11/2025 : Représentation du service de santé au cours d'un séminaire qui s'est déroulé le 13 novembre à Paris à l'initiative du FASST

Travail de restitution aux équipes notamment pour les informer des actions qui ont été développées sur le territoire. Certains membres du groupe ont représenté notre service au cours des réunions du PRST4

A venir pour 2026

Une réunion de 3h tous les deux mois, associée à des petits temps de mise au point / réajustement concernant les deux actions en cours.

1. Elaboration d'un questionnaire destiné aux agences d'emploi qui a pour objectif d'effectuer un état des lieux des besoins afin de définir les actions prioritaires pour améliorer la PEC et suivi des intérimaires

2. Webinaire en cours de réalisation. Nous avons développé cet outil dans l'espoir de parvenir à les mobiliser un peu plus. Ce webinaire va nous servir à présenter notre action et les objectifs de notre questionnaire.

3.

La présentation du Webinaire s'est déroulée le le 9/4/2026 à 14h

Projet n° 4 : FE et DUERP

Mise en place d'un logiciel unifié de gestion des FE et DUERP : ADMDP/ MAP

Référente logiciel métier : DEMARCHE Muriel

Au 23/3/2026 :

- Tous les techniciens, IST et ASST ont été formés au logiciel.
- Présentation du logiciel en réunion médecin le 10/3/2026.
- Accompagnement si besoin, en réunion ou en individuel (techs, IST, ASST, médecin).

Documents mis à disposition :

- Le module de formation DUERP via EPSAT ACADEMIE a été mis à jour + mise à jour du guide en version Word pour nos adhérents qui se lance en toute autonomie.

En cours de développement :

- Les API ont été développés : un bouton d'accès a été mis en place pour les adhérents depuis la plateforme connectée avec une plus grande facilité d'accès pour ceux-ci.
- Dans un second temps : un bouton d'accès depuis UEGAR pour les utilisateurs du service pour un remplissage automatique du début du livrable (remontée des métiers + Nom des intervenants).
- Dans un troisième temps : remontée des thésaurus.
- En cours de création chez ADMDP : 1 tableau de bord qui nous permettra d'avoir un suivi des FE et aide au DUERP réalisés.
- En cours de développement : intégration de l'IA (pour une reprise/transcription des anciennes FE). Pas de notion de date pour le moment.

Remarques :

- Consensus Médecins pour le déplacement du paragraphe activité de l'entreprise sous le code NAF (livrable)
- Prise en main du logiciel par nos adhérents pour la réalisation du DUERP satisfaisante
- Sollicitation régulière des collaborateurs sur l'utilisation du logiciel

Projet n° 5 : Plateformes connectées

- Ouverture de toutes les plateformes connectées auprès de nos adhérents.
- 3 807 adhérents se sont inscrits sur la plateforme, soit 49%
- Fusion des deux portails adhérents courant 2026
- Ouverture de toutes les plateformes connectées auprès de nos salariés en juin 2025.

8.5 Commentaires sur les résultats obtenus pour l'année considérée et les difficultés éventuellement rencontrées

L'année écoulée confirme la continuité de l'activité du service. La stabilité globale des indicateurs témoigne d'une organisation maîtrisée et d'un engagement constant des équipes auprès tant des salariés que des employeurs. L'effectif médical, aujourd'hui plus confortable, permet d'assurer les missions dans des conditions satisfaisantes, tout en maintenant un niveau de service conforme aux attentes. Les niveaux de retard ont par ailleurs baissé, entraînant une meilleure satisfaction des adhérents.

Dans ce contexte favorable, nous nous sommes engagés brillamment dans la certification des services avons obtenu le niveau 1 du référentiel SPEC 2217. Ceci traduit un effort collectif d'amélioration continue et contribuent à optimiser la qualité, la lisibilité et l'efficacité du service rendu aux adhérents.

Toutefois, cette stabilité apparente ne doit pas masquer les problématiques de santé au travail qui connaissent une progression notable, tant en volume qu'en complexité. Elles s'inscrivent dans un contexte économique tendu, qui fragilise les entreprises adhérentes et impacte directement les conditions de travail, les organisations et, par conséquent, la santé des salariés.

Le SPSTI devra ainsi poursuivre et renforcer son rôle d'accompagnement, en adaptant ses pratiques aux enjeux émergents : prévention primaire, maintien en emploi, pluridisciplinarité et proximité avec les entreprises.

Notre capacité à anticiper, innover et coopérer restera déterminante pour répondre efficacement à ces défis, tout en préservant l'équilibre du service. L'année à venir nécessitera vigilance, agilité et mobilisation collective afin de faire face à un environnement toujours plus exigeant.

8.6 Précisions liées à la certification :

Nous attestons qu'aucune activité n'a été mise en œuvre en mission complémentaire, ne conduisant à aucune facturation spécifique ni calcul de ratio comptable relativement au référentiel de certification SPEC 2217. Dans le même temps, aucune adhésion de non salarié n'a été facturée durant cet exercice 2025

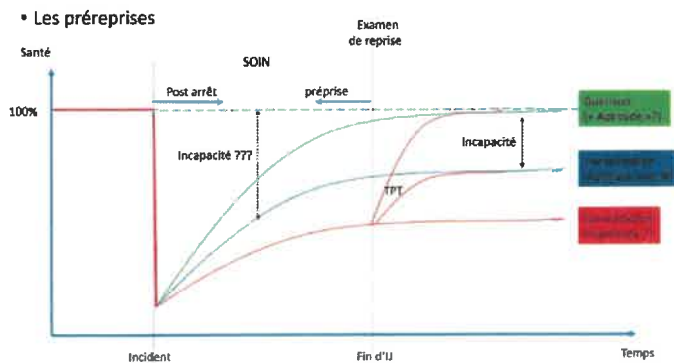
9. OBSERVATIONS GENERALES DU MEDECIN DU TRAVAIL SUR SON ACTIVITE

Activité générale du service EPSAT

- Activité pluridisciplinaire sous délégation du MDT
 - o En interne : entre MDT / IST / Ergonomes / Chimistes / Psychologue / Techniciens / Assistants de prévention
 - o Mais aussi en externe avec notamment 660 orientations vers MDPH / CAP emploi
- Nombre d'exams/entretiens : environ 40.000 visites pour une population suivi d'environ 80.000 travailleurs
 - o Nombre et proportions de visites globalement stables depuis 4 ans,
 - o Mais majoration depuis leur création suite à la réforme de 2021 :
 - des visites de mi carrière (#2000 en 2025), principalement réalisées couplées à une autre visite, et
 - des visites de fin de carrière (et leur préparation).
- Actions pour le milieu de travail :
 - o Etudes de poste pour procédure d'inaptitude : principalement réalisées par MDT >> IST
 - o Etudes de poste à la recherche d'aménagement : principalement réalisées par ergonomes >> MDT
 - o Participation CSE / CSSCT : principalement réalisées par IST > MDT
 - o Analyses de FDS et conseils spécifiques sur risque chimique : principalement réalisées par chimistes
 - o Fiches d'entreprise : principalement réalisées par Technicien > Assistants

Prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)

- Fins d'arrêt parfois précoces (Volonté du salarié / Difficulté d'accès au soin / Fin d'IJ...), avec parfois des incapacités donc des demandes d'aménagements « précoce » donc « par excès », et difficilement réalisables pour les TPE/PME.



- Existence de nombreux outils PDP... mais surtout dépendance de la taille et la spécialisation des entreprises pour leur mise en place.
- L'inaptitude n'est cependant pas toujours synonyme de désinsertion professionnelle (reclassement / reconversion).

Réglementation / Fonctionnement du service EPSAT

- Certification : niveau 1 atteint
 - o Rédaction des procédures, mise en œuvre des moyens humains, organisationnels et fonctionnels ;
 - o Audit de suivi en cours
 - o Niveau 2 envisagé pour 2026 ?
- Décret n° 2025-355 du 18 avril 2025 (conduite d'engins / habilitations électriques)
 - o Création des catégories et suivis « SIS2 » avec « attestations de non contre-indication (...) »
 - o Pour ces travailleurs : mise à jour d'une périodicité de suivi à 5 ans... (mais en pratique souvent à 3 ans via l'IST)
- Décret n° 2023-489 du 21 juin 2023 / Arrêté du 6 août 2024 / Décret n° 2025-1347 du 26 décembre 2025 (suivi des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants)
 - o 450 travailleurs concernés (Principalement en cabinets vétérinaires et dentaires)
 - o 5 MDT formés à leur suivi.

10. CRITERES D'EDITION/PRESENTATION INSTANCES

Année du rapport d'activité :	2025
Date édition du rapport d'activité :	11/03/2026
Avis favorable de la Commission Médico Technique :	23/03/2026
Présentation du rapport en Conseil d'Administration :	07/04/2026
Présentation du rapport en Commission de Contrôle :	07/04/2026

ESQUIS Amandine,
Directrice EPSAT Vosges
Vosges

MAMBIE Sébastien,
Médecin coordinateur EPSAT

EPSAT Vosges
32, rue André Vitu - CS 90002
88027 EPINAL CEDEX
Tél. : 03 29 82 26 84 - Fax : 03 29 82 45 65

Docteur MAMBIE Sébastien
MEDECIN DU TRAVAIL
32, rue André Vitu - CS 90002
88027 EPINAL CEDEX
Tél : 03 29 82 26 84 - Fax : 03 29 82 45 65
RPPS : 10 100 459 182